

riez, comme un vieux navire démâté, le sol de votre pauvre pays, auraient bientôt fait de s'entre-déchirer et de venger sur eux-mêmes toutes les lois divines et humaines audacieusement et persévérément violées.

Mais vous savez bien que c'est absolument impossible.

Parmi ceux que vous aimez, les uns ne voudraient pas désertir leur poste au jour du danger. Qu'ils tiennent en main une épée ou le glaive de la loi, qu'ils soient dans le mécanisme social l'un des rouages les plus modestes ou les plus élevés, ils estimeront que ce n'est pas le moment de fuir, mais de combattre. Ils diront avec le poète :

C'est l'heure de lutter avec l'arme qui reste,
C'est l'heure de monter au Rostre ensanglanté
Et de défendre au moins de la voix et du geste
Rome, les dieux, la liberté !

A côté de ceux qui ne veulent pas quitter le sol sacré de la patrie, il y a la multitude de ceux qui, le voulaient-ils, ne le pourraient pas ; non-seulement les pauvres proprements dits, mais les ouvriers, les laboureurs, les artisans de toute sorte, les petits marchands, les petits employés, tous ceux qui vivent d'un état qu'il leur serait difficile de transporter ailleurs, tous ceux à qui manquent les fonds nécessaires pour un lointain déplacement et assez d'avances pour vivre, à Londres ou à Genève, pendant des semaines ou des mois peut-être, sans rien gagner, en attendant d'avoir trouvé de l'ouvrage.

Donc, en vous expatriant, vous laissez derrière vous, — sans l'appui que vous pouviez, que vous deviez leur prêter et qui eût doublé leurs forces, — les citoyens généreux qui n'ont pas voulu désespérer du salut public. Vous abandonnez à la misère et aux tristes conseils de la faim les pauvres et tous ces petits qui vivaient à votre ombre.

Les méchants, eux, ne quittent pas le pays, quand il s'agit de le ravager. Et vous, honnête homme, vous le quittez, quand il s'agit de le défendre !

Les méchants font leur métier de méchants ; vous ne faites pas votre métier d'honnête homme. Vous n'êtes qu'un égoïste !

EUGÈNE DE MARGERIE.

SAUMUR

12 AVRIL.

Le *Journal officiel* dément une conversation qui aurait eu lieu entre le Président de la République et le général Ladmirault au sujet des paroles que le gouverneur de Paris a prononcées devant les officiers du 4^e corps réunis au Louvre.

Malgré ce démenti, nous croyons la conversation très-authentique, et le simple bon sens prouve qu'elle a dû avoir lieu.

Le Président aurait donc cru devoir adresser quelques observations au général Ladmirault au sujet des paroles prononcées par le gouverneur de Paris devant les officiers de l'armée. Suivant M. Thiers, qui avait fait à la Chambre un tout autre discours, ces paroles seraient imprudentes et ne peuvent avoir d'autre résultat que de surexciter les passions démagogiques de la population des faubourgs.

Les observations de M. Thiers auraient été faites sur un ton de reproche qui aurait causé un certain étonnement au général. Aussi celui-ci a-t-il répondu qu'il avait le regret de ne pas partager l'optimisme de M. le Président ; qu'à chaque instant les soldats, placés sous ses ordres, étaient l'objet d'agressions à main armée de la part des fédérés revenus des pontons, et qu'il était singulier qu'on oubliât aussi facilement que l'armée seule avait sauvé la société et rétabli l'ordre légal, il y a dix mois à peine.

Et comme M. Thiers interrompait avec quelque vivacité, le général Ladmirault reprit d'un ton net et accentué :

« — Mon Dieu ! monsieur le Président, ce n'est pas la première fois que j'ai le regret de me trouver en désaccord avec vous ; s'il vous convient de me destituer, vous le pou-

vez, et ce faisant vous me délivrerez d'un lourd fardeau ; mais je dois vous déclarer que tant que je ne serai pas relevé de mes fonctions, ou plutôt de ma faction, car je me considère comme un soldat sous les armes, je continuerai à prendre et à conseiller aux troupes qui sont sous mes ordres toutes les mesures propres à assurer, avec leur sécurité personnelle, le maintien de l'ordre public. Quant à donner ma démission, je ne la donnerai pas. »

Et le général a raison.

Vraiment on est émerveillé du béotisme des journaux, qui, au sujet des réceptions de l'Élysée, mettent en relief la personnalité du Président de la République, comme si la France n'avait pas à s'occuper d'autre chose que de la manière dont M. Thiers doit manger ou parler.

Je cueille deux extraits dans ces comptes-rendus et je les livre à l'appréciation du lecteur.

Le dîner a eu lieu dans le grand salon de l'Élysée qui servait autrefois de salle de bal. Brillamment éclairé par trois lustres se reflétant dans les glaces, l'aspect de ce salon était des plus séduisants. Les convives du Président ont été charmés de sa belle humeur et de son excellent appétit.

Mais voici qui passe toutes les bornes. Écoutez !

M. Thiers se lève régulièrement à cinq heures et demie du matin. On lui apporte immédiatement un bouillon, dans lequel il trempe soit un biscuit, soit une croûte de pain ; puis il travaille jusqu'à huit heures.

A huit heures, il se couche de nouveau et dort jusqu'à neuf heures et demie. Alors a lieu un très-léger déjeuner, qui se compose, la plupart du temps, de deux œufs frais et d'une côtelette d'agneau.

A dix heures, M. Thiers est dans son salon et reçoit jusqu'à midi. On dîne à midi et demi ou une heure, selon les usages d'autrefois. La table est servie avec une extrême simplicité, à moins qu'il n'y ait quelques invités.

Après son dîner, le Président de la République sort, en coupé, et sommeille dans sa voiture, pour si courtes que soient les distances à franchir. C'est un besoin auquel il ne peut résister, et dont la satisfaction paraît être favorable à sa santé. M. Thiers fait tous ses efforts pour être rentré à six heures. Il se couche aussitôt et dort jusqu'à huit heures, c'est ce qui explique pourquoi les dîners de M. Thiers ne commencent jamais qu'à huit heures et demie.

M. Thiers ne se couche guère avant onze heures et demie ou minuit.

Après l'histoire du grand Lama, je ne crois pas qu'on puisse lire quelque chose d'aussi platement ridicule.

Le balancier de la Monnaie s'apprête à frapper très-prochainement les nouvelles pièces de cinq francs dont le type, après avoir été présenté à M. Thiers, vient d'être définitivement adopté. La face représente la tête de la République couronnée de lauriers ; sur l'exergue, la légende : République française, 1872, entourant le chiffre et le mot : 5 FRANCS. On ne lira plus sur le cordon de la pièce : Dieu protège la France.

« Couronner de lauriers la tête de la République, dit l'Étoile, c'est vraiment une idée très-heureuse. Nous avons besoin d'une consolation au milieu de nos désastres, elle va nous être donnée. Avec cette couronne de lauriers, la République peut se passer de cette vieille légende : Dieu protège la France. Dieu n'a plus rien à voir dans nos affaires. Après avoir eu le bonheur d'être sauvés par Gambetta, nous assistons à l'achèvement de notre salut sous le gouvernement de M. Thiers. Dieu n'y est pour rien, nous n'avons pas besoin de la décision qui vient d'être prise au sujet des pièces de cinq francs, pour nous en douter un peu. »

On écrit de Lyon au *Figaro* :

Le comité de la rue Grolée se remue et vient de désigner ses prétendants au titre de maire de Lyon. Il est à peu près sûr que l'un des individus les plus influents de ce club sera nommé par le conseil et approuvé par le gouvernement.

Voilà où nous en sommes ! la rue Grolée gouvernera toujours Lyon ; et le gouvernement ne comprendra pas qu'il doit mettre un terme à ces abus et se faire respecter.

La police vient de mettre en arrestation le nommé Montrousseau, qui avait grossièrement injurié un officier du 38^e de ligne.

Parmi les derniers projets présentés à l'Académie des sciences, se trouve celui d'un certain M. Doriac (du Cantal), qui a trouvé le moyen de « liquéfier complètement les cadavres, et de les transformer, chair et os, en une sorte de sirop incolore et inodore. »

D'après les calculs de M. Doriac (du Cantal), un homme de taille moyenne pourrait tenir en six bouteilles.

Voilà qui ouvre des horizons nouveaux à la piété filiale : on pourra avoir tous les siens dans sa cave, et, dans les dîners de famille, le jour de l'an par exemple, rien n'empêchera un petit-fils d'offrir à ses cousins et cousines de l'Élixir de grand-père 1848, ou de la Crème avunculaire de l'année du choléra.

Puis, qui sait si la valeur des défunts ne variera pas suivant leur caractère ? Si les personnes grincheuses ne fourniront pas un liquide amer comme l'absinthe, et les personnes aimables une liqueur douce comme l'orgeat ?

Une fois lancé dans un pareil champ d'hypothèses, on peut aller loin... Aussi, ne cherchons-nous pas à cacher que la découverte de M. Doriac (du Cantal) nous a rendu horriblement songeur.

(*Courrier de France.*)

On a beaucoup remarqué à la réception de lundi dernier l'absence de M. Barthélemy-Saint-Hilaire, le fidèle Achate de M. Thiers. Les gens qui se disent bien informés prétendaient que cette abstention était motivée par la nécessité de surveiller à Versailles les agissements du parti bonapartiste. D'après les assertions de ces alarmistes, un complot était sur le point d'éclater, et il a fallu toute la vigilance de M. Lambert, le chef de police attaché à la personne de M. Thiers, pour découvrir les menées souterraines des amis de l'ex-empereur et les déjouer.

Dans un article qu'elle s'efforce de rendre spirituel, mais qui ne l'est pas du tout, l'Union de l'Ouest déclare qu'elle ne répondra plus à l'Univers. Elle a raison, car franchement elle n'est de force ni comme doctrine, ni comme style. Une des erreurs du journal de M. Veuillot a été de donner jusqu'ici beaucoup trop d'importance à une feuille de province incorrigible, et que l'orgueil de ses patrons retiendra toujours dans l'ornière.

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

Enfin voici l'histoire de Gambetta-Coclès et de son discours.

Cinq ou six démagogues du crû, pleins d'audace et d'initiative quand il ne s'agit pas de combattre les Prussiens, sachant que le palladium vivant de la République rouge, le citoyen Gambetta, risquait d'être accueilli dans les contrées méridionales par des projectiles irrévérencieux, lui écrivirent ceci :

« Grand homme !

» Un discours rentré peut occasionner parfois des accidents graves. Si vous daignez écouter les conseils de l'hygiène et du patriotisme, vous viendrez chez nous, et vous y laisserez déborder l'éloquence que vos flancs démocratiques ne pourraient retenir sans fièvre et sans désordre. Nous sommes prêts à recevoir tout ce que le Midi repousse ; nous vous organiserons en catimini, — sans éveiller l'attention d'un tas de petits hobereaux dont l'Anjou abonde, et du clergé qui, dans ce pays-ci comme partout, ne vaut pas cher, — une ovation socialiste dont vous n'aurez qu'à vous lécher les babouines. Un banquet splendide, à sept francs par tête (nous ne reculons devant aucun sacrifice) vous est réservé. Pas de sifflets possibles, pas l'ombre d'un trognon de chou en perspective, pas de traîtres, pas de monarchiens. Ni hommes ni femmes, tous communards.

» Arrivez, nous vous attendons ! »

Séduit par ces promesses alléchantes, Gambetta-Coclès arrive samedi soir *incognito*. Son fidèle Spuller l'accompagne. On assure qu'ils avaient l'un et l'autre mis un faux nez, mais nous donnons ce détail sous toutes réserves.

Une circulaire mystérieuse, expédiée sous cape à tous les bousingots émérites de Maine-et-Loire et des départements limitrophes annonce que le banquet aura lieu, dimanche 7 courant, dans les SALONS-CHAUVEAU. Cette circulaire est signée du président TROUËSSART (président de quoi ?) et du secrétaire CHAUVIN (secrétaire de quoi ?).

N'importe, les frères et amis sont prévenus par Trouessart et Chauvin qu'on se réunira chez Chauveau.

C'est là que Gambetta-Coclès a prononcé son discours, et quel discours ! une apologie folle, absurde et creuse de sa dictature. Il se console de ses défaites et continue à publier des bulletins de victoire. Le souvenir même de ses fautes, dit un journal que nous avons sous les yeux, lui fournit l'occasion de plaisanter et d'égayer son auditoire. Le citoyen Coclès convient qu'il ne savait pas la géographie de la France. Oui vraiment ! il a eu l'impudeur de faire cet aveu, et de montrer ainsi en quelles mains imbéciles la fortune adverse avait livré notre honneur militaire.

Mais, rassurez-vous, il la connaît maintenant cette géographie.

Il passe en revue la Vendée, le Bocage, le Maine-et-Loire, « les landes et les steppes ; » il y découvre un monde nouveau, et sur ce « terrain des privilèges, » il salue le triomphe de la Révolution.

Jugez si les banquetiers applaudissent !

Trouessart, Chauvin, et Chauveau, qui a quitté sa cuisine pour entendre l'orateur, sont dans le ravissement.

Gambetta-Coclès sait à merveille que le monde nouveau dont il pense avoir fait la découverte n'a pas plus de réalité que l'histoire des « siècles d'iniquité » qui a trouvé place dans sa harangue. Il sait que la Vendée, le Bocage, le Maine-et-Loire, sont des terres françaises où l'on n'a pas attendu l'avènement de son odieuse République pour savoir se dévouer et mourir ; il sait que, de nos jours, les vaillants enfants de l'Ouest ont repris la route du champ de bataille, et que, dignes de leurs pères, ils ont marché au-devant de la mort, avec des chefs dont le nom rappelait les vieux jours d'héroïsme, et sous un drapeau emblème de leur foi. Il sait tout cela, mais il n'en dit absolument rien, ni à Trouessart, ni à Chauvin, ni à Chauveau, ni au *Patriote* d'Angers, ni au jeune et incorrigible rédacteur du *Courrier de Saumur* qui

égare imprudemment à cette fête communarde son inexpérience et sa candeur.

Tous, les yeux écarquillés et la bouche béante, écoutent les divagations stupides du tribun, jusqu'au moment où celui-ci retombe sur son siège, suant la sueur de l'éloquence et de l'inspiration (1).

Fi, messieurs, fi !

C'est vous qui offrez ce bouquet à votre orateur. Qu'il le garde !

Là-dessus Gambetta-Coclès et son fidèle Spuller remettent leur faux-nez (toujours sous réserve expresse) et s'esquivalent d'Angers, par le train le plus direct. E. DE M.

FÊTE CÉLÉBRÉE A TOURS

EN L'HONNEUR DE

La Bienheureuse Jeanne-Marie de Maille.

Dimanche, 7 avril, à neuf heures, M^{gr} l'archevêque de Tours, accompagné de plusieurs prélats invités à cette cérémonie, s'est rendu, précédé du chapitre métropolitain, de l'archevêché à la cathédrale, où une messe pontificale a été chantée.

Après l'office, il a été donné lecture des Brefs relatifs au culte de la Bienheureuse Jeanne-Marie de Maille. Cette lecture a été suivie d'un *Te Deum*.

A deux heures a eu lieu la procession, à laquelle assistaient M^{gr} l'archevêque de Tours, M^{gr} Guibert, archevêque de Paris, M^{gr} le prince de la Tour-d'Auvergne, archevêque de Bourges, M^{gr} l'évêque de Laval, M^{gr} Fournier, évêque de Nantes, et M^{gr} de Basilite.

Le cortège se composait du chapitre métropolitain, du clergé des diverses paroisses de la ville et des environs, des élèves des deux séminaires, des sœurs des diverses communautés, des frères des écoles chrétiennes, de diverses congrégations, etc.

M^{gr} Fillion, évêque du Mans, se trouvait également à Tours pour prendre part à la fête; mais une indisposition l'a empêché d'assister à la procession.

Quatre personnes portaient une statue de Jeanne de Maille.

A la suite des prélats venaient divers membres et alliés des familles de Maille et de la Tour-Landry.

La procession s'est rendue à l'église de Notre-Dame-la-Riche, très-pompeusement ornée pour cette circonstance, et, après une station de quelques minutes, elle s'est dirigée vers la chapelle provisoire de Saint-Martin. Du haut d'une estrade élevée au pied de la tour Charlemagne les prélats ont donné leur bénédiction au peuple.

A quatre heures, le cortège rentrait à la cathédrale.

Pendant la marche de la procession l'excellente musique du 66^e de ligne a joué plusieurs morceaux.

Après les vêpres, M^{gr} Pie, évêque de Poitiers, est monté en chaire et a prononcé un sermon dans lequel l'éloquent prélat a fait l'éloge des vertus de Jeanne de Maille.

Un salut solennel a terminé cette première journée du *Triduum*.

La décoration de la cathédrale était splendide. L'illumination étincelante du chœur, se reflétant sur les voûtes et dans les arceaux du vieil édifice, produisait un magnifique effet.

Cette fête avait attiré une foule immense qui se pressait dans les rues sur le passage de la procession. La cathédrale n'a pu suffire à contenir tous les fidèles qui désiraient entendre le sermon de M^{gr} Pie.

Le soir, à sept heures, M^{gr} l'archevêque de Tours a donné un dîner auquel assistaient tous les prélats invités à la fête, M. de Besson, secrétaire-général de la préfecture, remplaçant M. le préfet en ce moment absent; MM. les généraux commandant la division et la subdivision militaires; M. Magaud-Viot, adjoint au maire de Tours; M. le président du tribunal de commerce et plusieurs autres fonctionnaires de notre ville.

A neuf heures, il y a eu une brillante réception. Plus de trois cents personnes de notre ville et des environs ont été reçues dans les salons de l'archevêché.

Lundi, à neuf heures, il a été célébré à la cathédrale une messe pontificale à laquelle assistaient, outre M^{gr} l'archevêque de Tours,

NN. SS. les archevêques de Paris et de Bourges et les évêques de Laval, du Mans, de Nantes et de Basilite.

A quatre heures, après vêpres, il y a eu sermon par M^{gr} Fournier, évêque de Nantes.

Mardi, à l'issue des vêpres solennelles dans la cathédrale, M^{gr} Freppel, évêque d'Angers, a prononcé le *panégyrique* de la Bienheureuse. Son texte, emprunté au livre des Proverbes, résume fidèlement la vie exemplaire de Jeanne-Marie de Maille.

« Fallax gratia et vana pulchritudo; mulier timens Deum ipsa laudabitur.

» La grâce est trompeuse et la beauté vaine; la femme qui craint le Seigneur mérite seule la louange. »

De ce texte, si bien approprié à son sujet, l'éloquent orateur a su tirer, pour son auditoire et pour nous tous les plus graves enseignements de la morale, et disons même de la morale sociale. Car ces fêtes, ces cérémonies en l'honneur d'une femme, morte depuis quatre cents ans, ne sont pas de vaines pompes « destinées à frapper les yeux » sans parler au cœur. Non, la béatification d'un saint est la plus haute leçon morale que l'Eglise puisse donner au monde. « C'est une affirmation solennelle du bien en face du mal qui le combat ou qui cherche à le nier. C'est la loi divine... » rendue sensible et palpable dans l'une de ses incarnations. »

Et, en effet, par les Saints qu'elle propose à notre exemple, l'Eglise montre mieux que par des discours, comment elle comprend la vertu et la perfection de l'âme humaine. A ceux qui méprisent ses enseignements ou lui dénie la possession de la vérité morale, à ceux qui calomnient ses lois et son autorité, elle peut répondre d'un mot : voyez les saints, voilà le bien, voilà l'idéal !

Et M^{gr} Freppel dit aussi pourquoi l'Eglise multiplie les canonisations. En présence du mal qui s'affirme avec une audace incroyable, avec la complicité du roman, du drame et de mille voix qui partent du théâtre et de la presse incrédule, « il fallait proclamer hautement la sainteté du bien et la faire resplendir dans des figures capables d'exercer sur les âmes les divines séductions » de l'exemple. »

Nous ne pouvons, malheureusement, reproduire en entier le développement éloquent de ces prémisses, appliquées à la vie de la Bienheureuse Jeanne-Marie de Maille. Mais nous citerons, du moins, la conclusion de ce beau discours, qui nous ramène à l'espérance après nous avoir enseigné que la vertu est le vrai courage :

Devant les mêmes craintes et les mêmes espérances, il était utile, il était opportun de faire revivre la mémoire de cette âme bienheureuse, qui est restée pour nous un modèle et une force protectrice. Car la mission des saints ne s'arrête pas à la terre; elle se prolonge dans le ciel pour y devenir un ministère de secours et d'intercession. Et c'est par cette pensée consolante que je voudrais terminer mon discours. Notre histoire nationale, Mes Frères, est remplie d'un fait qui m'a toujours frappé, et dont la constance me rassure pour l'avenir. Depuis le jour où l'épouse et la vierge chrétiennes se sont inclinées sur le berceau de la monarchie française, comme deux anges de miséricorde, sous les traits de sainte Clotilde et de sainte Geneviève, cette force tutélaire n'a plus fait défaut à notre pays. Chaque époque a pu contempler quelque une de ces suaves figures, en qui semble se refléter tout ce qu'il y avait alors de dévouement et de pureté. Célestes apparitions, sur lesquelles se repose doucement l'œil fatigué du spectacle de tant d'ignominies ! Non, il n'est pas pour une nation de trésor ni d'ornement comparable à cette couronne de saintes dont le nom a été associé à toutes les grandeurs comme à toutes les souffrances de la patrie, et qui se sont appelées tour-à-tour Bathilde, Radégonde, Blanche de Castille, Jeanne de Maille, Jeanne d'Arc, Françoise d'Amboise, Anne de Bretagne, Jeanne de Valois, Louise et Elisabeth de France... Je ne puis pas les énumérer toutes; mais, soyez-en sûrs, c'est à l'influence de leur souvenir et de leurs exemples que vos filles, vos sœurs, vos mères doivent d'avoir conservé ces traditions de piété, de tendresse et de chasteté, qui, grâce à Dieu, sont restées l'honneur de la femme française, et sans lesquelles c'en serait fait de nous à jamais. Et maintenant que nous avons recueilli sur la terre l'héritage de leurs vertus, non, je ne saurais admettre que leur puissance se soit éteinte avec leur vie. Mon cœur a besoin de les

suivre dans l'éternelle patrie, où ces anges gardiens de la France intercèdent pour nous devant le trône de Dieu; et en songeant à ces mains si pures qui se joignent au-dessus de nos têtes, à ces âmes héroïques qui, par leurs supplications ardentes, cherchent à couvrir nos fautes et à les faire oublier, je veux oublier aussi tant d'autres choses qui m'épouvantent, j'ai confiance en des prières et en des mérites capables de faire germer le miracle, je veux croire et espérer.

LES MAGISTRATS DE CARCASSONNE.

Il passe un jour par la tête d'une fille, en proie à cette maladie nerveuse qui produit la surexcitation des facultés mentales et l'hallucination, il passe une idée absolument folle : elle formule une plainte, où elle raconte en détail des actes monstrueux, cite les noms de leurs auteurs, décrit les lieux, précise les dates.

La justice, sans nul doute, devait examiner la plainte, elle devait rechercher la vérité, car nous n'admettons pas que, sous prétexte d'éviter un scandale, on arrête les investigations, on étouffe une affaire, pour nous servir d'une expression usuelle. Mais il nous paraît que, plus la plainte révélait de faits extraordinaires, plus elle devait inspirer de doutes aux magistrats instructeurs, plus par conséquent elle devait leur commander la circonspection. La marche de l'instruction était en quelque sorte toute tracée. La plaignante indiquait des noms : il fallait s'assurer s'ils étaient véritables, et l'on se fût aperçu que la plupart existaient seulement dans son esprit malade. La plaignante faisait le tableau minutieux des lieux, il fallait s'assurer si ce tableau était exact, et l'on se fût aperçu qu'il était de pure fantaisie. La plaignante précisait des dates : il fallait se livrer à une recherche discrète, et l'on se fût aperçu que chacune des affirmations de la malheureuse fille aboutissait à une contradiction, à une impossibilité.

On pouvait, s'il était nécessaire, faire avec réserve, sans éclat, les confrontations jugées utiles, et l'on se fût convaincu qu'il n'y avait pas lieu de donner suite à la dénonciation d'une hallucinée.

Mais, loin d'en agir ainsi, loin d'apporter dans l'instruction de l'affaire la discrétion et la réserve que toutes les considérations prescrivait d'observer, voici le parquet de Carcassonne qui, dans un but que nous ignorons et ne voulons pas approfondir, entreprend avec appareil une véritable campagne contre les religieuses de la communauté de Sainte-Gracieuse, s'en va avec une nombreuse gendarmerie, donnant ainsi partout l'éveil, entoure le couvent d'un cordon de sentinelles, et, avec cette publicité aussi funeste qu'inusitée, commence son instruction.

Eh bien ! nous le déclarons sans le moindre parti pris, on ne saurait trop blâmer, de la part de la justice, une telle manière d'agir.

Nous ne connaissons pas le chef du parquet de Carcassonne, ni le juge instructeur qui l'a assisté; nous ne savons si ce sont des magistrats du 4 septembre, ou bien des magistrats d'avant ou d'après; mais, quels qu'ils soient, nous devons signaler des procédés éminemment regrettables, nous devons dire qu'ils ont outrepassé d'une manière très-fâcheuse leur devoir.

Nous le demandons aux journaux radicaux, qui n'ont vu dans cette affaire qu'une occasion propice pour déverser leur haine contre tout ce qui touche à la religion, et chose inouïe ! — ont trouvé moyen de re-

procher aux magistrats de Carcassonne de n'avoir pas procédé avec plus de sévérité (ils eussent voulu, sans doute, qu'on arrêtât préalablement toute la communauté, sauf à instruire l'affaire ensuite); nous leur demandons ce qu'ils auraient dit si, au lieu d'un couvent, il se fût agi de quelque lieu de réunion affecté à la démocratie, de quelque club non autorisé.

Quelles récriminations n'eussent-ils pas poussées contre l'emploi d'un appareil judiciaire intempestif !

Comme ils auraient crié au scandale prémédité, à l'illégalité, à la violation du domicile, etc. !

Mais du moment où il s'agit d'une communauté religieuse, ils applaudissent et ne regrettent qu'une chose, c'est qu'on n'ait pas montré plus de rigueur.

Parmi les feuilles radicales qui se sont emparées de l'incident imaginaire pour en faire un sujet d'esclandre et d'attaques contre les prêtres et les membres des associations religieuses, on a remarqué la *Fraternité*, journal publié à Carcassonne, et dont le rédacteur en chef est le citoyen Théophile Marcou, ancien préfet du 4 septembre, aujourd'hui président du conseil général de l'Aude, maire de Carcassonne, chef-lieu du département. Or, on sait que, d'après la loi municipale votée par l'Assemblée nationale en avril 1874, les maires des chefs-lieux de département et d'arrondissement sont nommés par le pouvoir exécutif.

C'est donc le gouvernement de M. Thiers qui a fait le choix de M. Marcou pour administrer la ville de Carcassonne.

Nous demandons au gouvernement comment il a osé placer à la tête de l'administration un homme dont les sentiments anti-religieux et révolutionnaires ne sont un mystère pour personne, et s'affichent avec aussi peu de scrupule; nous demandons au gouvernement si de tels choix ne sont pas de nature à entretenir le désordre moral parmi les populations, et à justifier les plaintes dont nous nous sommes fait souvent ici les organes. (La Patrie.)

Dépêches

ET DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 11 avril.

M. Thiers, parti de Versailles à midi, est arrivé à la gare de Saint-Lazare à une heure.

M. Thiers s'est immédiatement rendu au palais de l'Élysée, toujours accompagné de ses deux officiers d'ordonnance et de M. Broët.

Le mouvement carliste en Catalogne et en Aragon s'accroît. Un petit combat a eu lieu à Olot, près de la frontière française. Quelques fuyards ont pénétré sur notre territoire; ils ont été immédiatement désarmés et internés. Les instructions ont été données aux préfets dans ce sens.

Le ministre de l'intérieur a quitté Mont-de-Marsan mercredi matin. Il est revenu à Bordeaux.

Le mariage de M. Lefranc fils a lieu aujourd'hui à 11 heures du matin.

Le ministre ne rentrera à Versailles que vers la fin de la semaine.

On nous signale de Berlin l'arrivée dans cette capitale de banquiers français, belges et anglais. La présence de ces financiers en Allemagne se rattache, nous dit-on, aux projets de libération du territoire.

(1) Phrase textuellement extraite du compte-rendu du *Patriote d'Angers*.

